

OFFRE D'EMPLOI

RESPONSABLE DE RESIDENCE DE LOGEMENTS TEMPORAIRES H/F

L'ASSOCIATION

Aréli est un bailleur social associatif, gestionnaire de plus de 1 800 logements, spécialisé dans le logement accompagné : résidences de logements temporaires, résidence jeunes travailleurs, pensions de famille, résidence accueil, résidences seniors, résidences locatives...

Développeur et gestionnaire de logement utile, initiateur et porteur du programme Emergence, Aréli apporte, à sa mesure, des réponses à des problématiques de société cruciales : l'accès au logement de tous, et prioritairement de ceux laissés sans solution satisfaisante sur le marché traditionnel ; la réussite scolaire et professionnelle des jeunes issus des milieux modestes.

LES MISSIONS

En tant que Responsable d'une Résidence de Logements Temporaires (40 logements) et d'une Résidence Locative (18 logements), sous la responsabilité de la Coordinatrice Logement Temporaire, vous assurez une mission d'accompagnement social individuel et collectif ainsi qu'une mission de gestion locative :

Les missions d'accompagnement social global du public logé au sein de la résidence de logements temporaires :

- **L'accompagnement individuel :**
 - Assurer l'accompagnement social des résidents en collaboration avec les partenaires dans le respect du protocole de fonctionnement et plus largement en lien avec le Plan Pluriannuel d'Actions Sociales (PPAS)
 - Informer, conseiller et orienter les résidents dans le domaine du logement, de l'insertion professionnelle, de la santé, du handicap, de la mobilité, de la gestion budgétaire, de l'accès au séjour ...
 - Instruire et suivre différents dossiers d'accès aux droits et au logement
 - Accompagner les résidents dans la réalisation des démarches administratives (demande d'allocations versées par la CAF, de CSS, d'AAH, de pièce d'identité, de demande de logement social, d'inscription pôle emploi, ...) en renforçant l'autonomie
 - Dynamiser le parcours résidentiel du résident logé en l'accompagnant à lever les freins rencontrés pour l'accès à un logement pérenne
 - Instruction des demandes de logement dans le cadre du PDALHPD et mise en œuvre des mesures d'accompagnement (FSL, ASLL d'Action Logement,...)
- **L'accompagnement collectif :**
 - Recenser et analyser les besoins du public logé afin de proposer des actions collectives pertinentes dans le respect du Plan Pluriannuel d'Actions Sociales (PPAS)
 - Organiser, gérer, animer ou co-animer les actions collectives validées sur le site ou en intersites
 - Evaluer et réaliser le bilan des actions collectives menées
 - Informer le public logé des actions proposées sur le territoire

Les missions de gestion locative du public logé au sein de la résidence de logements temporaires et de la résidence locative :

- Assurer la gestion locative des résidences (facturation, encaissement des redevances/loyers, respect du règlement intérieur, instruction des demandes d'aide au logement, réalisation des états des lieux, signature des contrats de location/d'occupation...) en lien avec la Responsable de la Gestion Locative
- Garantir l'entretien courant du patrimoine confié en lien avec le service de la maintenance du patrimoine en respectant les budgets validés (accueil des prestataires sur le site, réaliser les

demandes d'interventions, valider les devis et s'assurer de la cohérence, réceptionner les travaux réalisés, valider les factures...)

- Mettre en œuvre les actions pré-contentieuses et collaborer avec le service contentieux de l'association
- Participer à la mise en location des logements en lien avec les Conseillers Orientation Logement en respectant la politique de peuplement
- S'assurer de l'application et participer à l'évaluation des contrats d'entretien et de multi-services en lien avec le service de la maintenance
- Assurer plusieurs fois par an l'astreinte de l'association et le remplacement des responsables de sites en cas d'absence

Les relations partenariales :

- Développer, consolider et pérenniser un réseau partenarial adapté aux besoins du public logé tant sur l'accompagnement social individuel que collectif
- Poursuivre la mobilisation engagée des partenaires dans la coordination du parcours résidentiel des personnes logées
- Participer et représenter l'association aux instances locales partenariales ou à toute autre instance par délégation de la coordinatrice logement temporaire
- Promouvoir les activités de l'association auprès des partenaires locaux

Le développement de l'association :

- Participer aux réunions d'équipe du service de la gestion locative et du service social
- Participer aux groupes de travail et aux différents projets de l'association
- Contribuer à l'amélioration des procédures en lien avec l'activité

PROFIL

Vous êtes titulaire d'un diplôme de travail social (DEES, DEAAS ou DECESF). Vous êtes à l'écoute, autonome, rigoureux(se) et force de proposition. Vous avez le sens de la communication, l'esprit critique et vous savez prendre des décisions. Vous savez vous adapter, avez le sens des responsabilités et de l'organisation.

Vous avez des qualités rédactionnelles et une communication adaptée ainsi qu'une connaissance des outils bureautiques (Word, Excel...).

Une expérience dans l'accompagnement social auprès d'un public adulte est exigée et une sensibilité pour la gestion locative est appréciée.

Moyen de transport personnel exigé pour les déplacements professionnels

Type de contrat : Contrat à durée indéterminée

Temps de travail : 35 heures

Lieu de travail : Marquette Lez Lille

Statut : Agent de maîtrise

Salaire : 30144€ brut annuel sur 13 mois

Avantages : Tickets restaurants, mutuelle, CE, prime pour les métiers socioéducatifs (2856€/an)

Les candidatures sont à envoyer par mail à :

ARELI
Camille GAMBIER
Coordinatrice Logement Temporaire
cgambier@areli.fr